

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Paris, le 12 septembre 2023*

### **France Assureurs, CCR et la Mission Risques Naturels lancent « Initiative Sécheresse »**

- **France Assureurs, CCR et la Mission Risques Naturels (MRN) lancent « Initiative Sécheresse », un projet visant à protéger les maisons individuelles face à la sécheresse.**
- **Le dérèglement climatique amplifie les phénomènes de sécheresse à l'origine du retrait-gonflement des sols argileux (RGA), provoquant des fissures sur les maisons.**
- **Cette initiative de place analysera des solutions de prévention et de protection additionnelles aux méthodes de réparation préconisées par les experts sur plus de 300 maisons. L'objectif est d'identifier les solutions les plus efficaces et durables.**

Depuis plusieurs années, le dérèglement climatique engendre sur le territoire français des épisodes de sécheresse de grande ampleur. Ces épisodes provoquent des fissures sur les maisons individuelles construites sur des sols argileux qui, sous l'effet d'épisodes de sécheresse extrême et de pluie, se rétractent puis gonflent à la manière d'une éponge. Au total, plus de la moitié des maisons individuelles en France, soit 11,1 millions, seraient potentiellement concernées et 3,3 millions d'entre elles seraient fortement impactées. Des situations difficiles voire de détresse peuvent être vécues par les familles dont les murs des habitations se fissurent. Des familles doivent parfois abandonner leur maison devenue inhabitable.

L'extension géographique du phénomène de RGA est un sujet d'inquiétude pour nos concitoyens : les zones traditionnellement touchées, qui vont du Var au Centre-Val de Loire en passant par le bassin de la Garonne s'étendent, au fur et à mesure de l'aggravation du dérèglement climatique, pour atteindre maintenant les régions Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour preuve, le coût des sinistres liés à ce phénomène est en forte augmentation : il est passé de 400 millions d'euros par an en moyenne sur la période 1989-2015 à 1 milliard d'euros par an en moyenne sur la période 2016-2020. Pour l'année 2022, le coût des sinistres est estimé à plus de 3 milliards d'euros, un record depuis la création du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles.

« Initiative sécheresse », projet lancé aujourd’hui par France Assureurs, CCR et la MRN, a pour objectif d’évaluer dans le temps les solutions de prévention et de réparation des maisons individuelles. Il concerne les maisons sinistrées et les maisons non sinistrées exposées au phénomène de RGA.

D’une durée de cinq ans, le projet sera déployé sur plus de 300 maisons sélectionnées en raison de leur situation comparable (composition des sols, structure de la construction...) sur l’ensemble des territoires :

- 100 maisons pour analyser les effets dans le temps de solutions de prévention ;
- 200 maisons pour analyser l’évolution dans le temps de solutions de réparation.

Avec des assurés volontaires, il s’agit de mettre en œuvre des solutions de prévention et des solutions de protection additionnelles aux méthodes de réparation préconisées par les experts dont les effets et l’évolution dans le temps seront analysés *via* une instrumentation adaptée. Quatre familles de solutions de prévention et de protection additionnelle sont envisagées :

- réhydratation des sols : injection d’eau à proximité des fondations en période de sécheresse ;
- protection des sols : installation de dispositifs de confinement des fondations (géomembrane, écran anti-racine, drainage...) ;
- traitement des sols : injection d’une solution à proximité des fondations ;
- reprise en sous-œuvre : installation de micropieux ou de longrines au niveau des fondations.

Au terme de cette initiative, un bilan complet sera réalisé avec des points d’étape annuels afin d’identifier les mesures les plus pertinentes dans le temps pour renforcer la résilience des maisons individuelles.

Cette initiative répond à plusieurs enjeux clés :

- un enjeu de développement de la résilience des maisons individuelles face au risque RGA ;
- un enjeu de maîtrise du risque RGA à long terme pour les assurés, les assureurs et l’État dans un contexte de dérèglement climatique.

Cette initiative a été coordonnée avec les services de Bruno Le Maire, Ministre de l’Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Elle a également fait l’objet d’une candidature dans le cadre de l’appel à projets « Prévention et remédiation des désordres bâtimentaires dus au phénomène de retrait et gonflement des sols argileux (RGA) » de France 2030. Opéré par l’ADEME pour le compte de l’Etat, cet appel à projets vise notamment à renforcer le positionnement de la France sur la trajectoire de la lutte contre le changement climatique et améliorer la résilience face à ses effets.

Selon **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : « *La profession de l’assurance est aux avant-postes du dérèglement climatique. Notre démarche, associant prévention et réparation pour améliorer la résilience des maisons individuelles dans la durée, s’inscrit au cœur de notre mission de protection de nos assurés. Avec CCR et la MRN, nous souhaitons améliorer la connaissance du risque de sécheresse afin de proposer aux Français des services de prévention et des solutions de réparation à la hauteur de l’enjeu.* »

Selon **Edouard Vieillefond, directeur général de CCR** : « *Nous faisons face à des transformations majeures qui nécessitent que nous identifions des solutions efficaces et durables pour les Français dont les biens subissent les effets de la sécheresse. Cette recherche de solutions est un impératif collectif et je me réjouis aujourd’hui du lancement de ce projet en partenariat avec France Assureurs et la MRN. Notre ambition est de permettre au régime des catastrophes naturelles de continuer à exercer sa mission de solidarité nationale.* »

Selon **Pierre Lacoste, président de la Mission Risques Naturels** : « *L'amélioration de la résilience du bâti face à des épisodes de sécheresse plus intenses, plus fréquents et plus étendus est un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs de l'écosystème. C'est la raison pour laquelle la MRN est fière de travailler aux côtés de France Assureurs et de CCR sur ce projet d'envergure, qui permettra de bâtir le socle d'une véritable stratégie de prévention et de réparation des sinistres dans l'intérêt de tous les Français.* »

### **À propos de France Assureurs**

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

### **À propos de la MRN**

La Mission Risques Naturels (MRN), est une association régie par la loi 1901, créée par la profession de l'assurance en 2000. Elle a pour objet de permettre à la profession de l'assurance de contribuer à une meilleure connaissance, prévention et adaptation face aux risques naturels actuels et à venir. Dans le cadre de sa mission, la MRN mène des activités institutionnelles et d'ordre technique, scientifique, pédagogique et documentaire. Elle constitue un espace propice à la réflexion, à l'analyse et aux échanges entre ses membres. Elle développe des services et outils innovants permettant une meilleure connaissance et réduction de la vulnérabilité des enjeux exposés aux aléas naturels. Elle analyse la sinistralité liée aux effets de ces aléas naturels, fournissant des conclusions essentielles pour l'intérêt général. Elle conduit et accompagne des actions de communication, d'information, et de formation aux risques naturels auprès de la profession, de la population, des organisations professionnelles et des pouvoirs publics. Enfin, la MRN entretient des liens étroits et établit des partenariats avec différentes parties prenantes de la gestion des risques naturels.

### **À propos de CCR**

Réassureur public, CCR propose avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général des couvertures contre les catastrophes naturelles et les autres risques à caractère exceptionnel aux compagnies d'assurances opérant en France. CCR collecte de nombreuses données sur les risques extrêmes et les biens assurés, en modélisant ces risques et en partageant ses connaissances avec les pouvoirs publics et le marché pour une meilleure prévention. CCR est également chargée de la gestion comptable et financière de fonds publics pour le compte de l'État.

Le président de la République a nommé, par décret du 16 juin dernier, Edouard Vieillefond au poste de Directeur Général de CCR à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**Contacts presse France Assureurs et MRN**

**Jean-Baptiste Mounier**

[jb.mounier@franceassureurs.fr](mailto:jb.mounier@franceassureurs.fr)

+33 (0) 6 76 52 26 55

**Nadiera Caille**

[n.caille@franceassureurs.fr](mailto:n.caille@franceassureurs.fr)

+ 33 (0) 6 79 05 75 04

**Contacts presse CCR**

**Agathe Le Bars - Taddeo**

[agathe.lebars@taddeo.fr](mailto:agathe.lebars@taddeo.fr)

+ 33 (0) 6 73 12 28 24